



Semaine du 11 au 17 mars 2024



Des précipitations comme nous en avons pas vues depuis quelques années à cette période...



Données météo : source Météo France

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes



Programme Régional
Autonomie fourrage Avec le
concours du Casdar et des
fonds Européens.

CUMUL DES TEMPERATURES (en °C) au 04 mars 2024 (source Météo France)				
	Zone de plaine Moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau de montagne 850 à 1100 m	Haute-montagne + de 1250 m
Cumul depuis le 1 ^{er} février 2024 (base 0°C)	Fontannes (435m)	Monistrol/L (777 m)	Saugues (945 m)	Les Estables (1350 m)
		Chaspuzac (833 m)	Félines (1020 m)	
			Fix St Geneys (1102 m)	
			Mazet St Voy (1130 m)	
Landos (1148 m)				
Somme de t° au 1er janvier 2024	449	348	258	191
Somme de t° au 1er février 2024	292	221.5	143	109
Pluviométrie cumulée 2024 (mm)	158	168.2	201	316
Gain de la semaine	+ 44°C	+ 29°C	+ 13°C	+ 2°C
Pluviométrie de la semaine	+ 71.2 mm	+ 57.7 mm	+ 70.8 mm	+ 124.6 mm
RAPPEL PLUVIOMETRIE				
Pluviométrie cumulée 2023 (mm)	36.2	64.45	73	99.3
Pluviométrie cumulée 2022 (mm)	9.5	45.7	47.28	62.4
Pluviométrie cumulée 2021 (mm)	45.6	97.9	103	155.3

Décidément, les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette semaine aura été marquée par des températures douces dans les zones de plaine. Le weekend lui, aura été marqué par le retour de la neige en altitude, et de fortes précipitations sur tout le département.

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Bulletin rédigé par Bernard Daudet, Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire.

Contact @ : nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr - A consulter dès le mardi sur www.haute-loire.chambres-agriculture.fr



➤ Le pâturage totalement impacté :



Les précipitations survenues ce weekend ont fortement impacté la période de pâturage. Il n'est bien sûr pas opportun de sortir les animaux sur des sols aussi peu portants. Un sol tassé a pour conséquence une mauvaise circulation de l'eau et de l'air dans le sol, qui sont capitaux pour la croissance des végétaux.

Attendre au minimum 10-15 jours avant de reprendre le pâturage pour que les sols ressuient.

Mais il faut se tenir prêt dès que les conditions seront réunies. Si les températures douces annoncées ces prochains jours se confirment, la croissance de l'herbe va exploser rapidement. Commencer à diviser vos pâturages en plusieurs paddocks en fonction de leur taille pour préparer le pâturage.

Données météo : source Météo France

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes

➤ Point sur la fertilisation

Les chantiers de fertilisation, organiques ou minéraux, doivent être mis à l'arrêt durant les prochains jours, en raison également du manque de portance des sols.

A voir dans une quinzaine de jours, si la météo permet une nouvelle fenêtre de fertilisation.

➤ Semis de prairies sous couvert de céréales

Le semis de prairies sous couvert de céréales doit être réalisé autour du stade fin tallage / épi 1cm de la céréale, soit fin mars à mi-avril en fonction de l'altitude. A des stades développés, le passage du semoir cause trop de dégâts aux céréales. Les semis de légumineuses comme la luzerne sont bien adaptés aux semis de printemps. Mais il faudra évidemment attendre que les sols soient bien ressuyés...

On se retrouve d'ici 8 à 15 jours en fonction des conditions météo.

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Bulletin rédigé par Bernard Daudet, Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire.

Contact @ : nolwen.surieux@haute-loire.chambagri.fr - A consulter dès le mardi sur www.haute-loire.chambres-agriculture.fr